



Surpeuplement de mon appartement en location

Par **Panacee**, le **24/01/2015** à **13:46**

Bonjour,
J'ai acheté un appartement en 2007 au prix fort dans lequel j'ai vécu deux ans et que j'ai fait louer depuis 2009.
Cet appartement est des années 70.
Je l'ai loué à un couple en 2009.
Cet appartement est un deux-pièces de 42m² et des poussières.
Ils sont maintenant 4 et la femme attend un troisième enfant.
Ils ont fait venir les services d'hygiène sans que je sache qu'il y avait des problèmes, car le monsieur trouvait le logement insalubre. Il y avait des moisissures dans la salle de bain. J'avais déjà signé les travaux pour régler ce problème (je passe par une agence) sans savoir que les services d'hygiène étaient venus.
En plus des travaux signés, je dois effectuer d'autres travaux, mais le logement n'est pas insalubre.
Mais voilà, ils vont être à 5 dans un appartement dimensionné pour deux. Forcément il va y avoir plus d'usure, la chaudière, plus d'humidité car plus de bains, plus de linges.
Que puis je faire, j'aimerais qu'ils partent, du coup mon seul moyen est de le vendre, alors que le marché est au plus bas.
J'aimerais les "intimider" un peu en leur disant que je ne prendrai plus en charge les prochains travaux, vu qu'ils sont trop nombreux et que l'usure est de leur fait.
Je pinaille car pour 5 personnes il faut minimum 43 m², et il fait à peine moins.
Mais il est sûr que s'ils restent d'autres soucis vont apparaître.
Je précise que depuis 1970 il n'y a jamais eu de problème de moisissure.
Que me conseillez vous ??
Merci de votre aide.